

Conseil d'arrondissement du 14^e arrondissement
Séance du 12 avril 2018

Vœu déposé par Carine Petit, Catherine Chevalier, Cedric Grunenwald, Florentin Letissier et l'ensemble des élu.e.s de la majorité,
relatif à la fermeture des bureaux de poste Porte d'Orléans & Montsouris et à l'externalisation des services postaux du bureau de poste Plaisance

Considérant le vœu du Conseil de Paris relatif au développement du service public postal à Paris adopté en décembre 2016.

Considérant le vœu adopté en Conseil d'Arrondissement du 14^e, le 13 mars 2017 concernant le bureau de poste Plaisance, demandant le maintien d'un service postal de plein exercice, particulièrement dans les quartiers politique de la ville, sans transfert de service courrier et colis à des partenaires privés.

Considérant que La Poste bénéficie d'un abattement de taxes locales (CAVAE) pour les bureaux situés en Quartier Politique de la Ville (QPV), et que cet abattement abonde les fonds de péréquation postale.

Considérant que les « poste-relais » situés dans les QVP sont obligatoirement rémunérés par ce fond de péréquation.

Considérant que le maillage postal 2016, pour Paris, fait état de développement des « poste-relais » essentiellement en partenariat avec l'enseigne Franprix, qui n'a aucune vocation de service public, et ne remplissent pas un service satisfaisant, comme l'atteste les mobilisations d'usagers dans notre arrondissement, mécontents du service proposé.

Considérant que l'accès au service public est un droit pour toutes et tous et partout, qu'il est un instrument de principe d'égalité de traitement pour tous et de confidentialité.

Considérant le schéma immobilier de la Poste prévoyant la fermeture de sites locaux, notamment à Paris, souvent suite à des travaux effectués dans les locaux.

Considérant que le bureau de poste de la Porte d'Orléans, 1 place du 25 aout 1944, actuellement fermé pour travaux, est situé dans un carrefour important d'échange, piétons, métro et lignes de bus et au cœur d'un quartier en mutation avec un afflux important de nouvelle population ; Que sa réouverture est prévue en tant que simple agence bancaire (le dossier a été validé par « Le groupe La Poste ») sans guichets, avec la seule possibilité de déposer le courrier au rez-de-chaussée

Considérant que le bureau de Poste Montsouris est également fermé pour travaux depuis le 29 mars et ce jusqu'au 14 juin, et, à sa réouverture (le dossier a été validé par « Le groupe La Poste ») ce bureau n'aura plus de guichets et ne sera qu'une agence bancaire avec un seul guichet d'affranchissement pour les professionnels.

Considérant les dysfonctionnements croissants entraînant un mécontentement des usagers.

Le Conseil d'arrondissement du 14^e émet le vœu :

- **Que la poste maintienne un service postal de plein exercice (bancaire et courrier) de proximité et de qualité Porte d'Orléans et à Montsouris**
- **Que le Bureau de Poste Plaisance redevienne un bureau de plein exercice**